ASSISES NATIONALES DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE LES 4 ET 5 JUILLET 2019 À MARSEILLE…

AGISSONS !

Les Assises nationales de la protection de l'enfance vont s'ouvrir à Marseille le 4 juillet prochain en présence, entre autres d'Adrien Taquet, secrétaire d'État chargé de la protection de l'enfance. À cette occasion, la CGT appelle à une manifestation d'ampleur et demande qu'une délégation de professionnels de l'action sociale et de la protection de l'enfance soit reçue pour faire entendre les revendications et changer la donne !

UNE SITUATION ALARMANTE SUR TOUT LE TERRITOIRE POUR LES ENFANTS ET LES FAMILLES

Parce que les situations dont ils ont la charge sont de plus en plus dégradées, parce que des listes d'attente s'allongent pour des prises en charge décidées pourtant par les juges pour enfant, parce qu'il manque des structures pour soigner, prévenir en cas de situation à risques, parce que des enfants sont à la rue… Des centaines de professionnels des Conseils départementaux se sont déjà fortement mobilisées sur leurs territoires depuis plusieurs mois et ça continue : le Val-de-Marne, les Bouches-du-Rhône, l'Oise, le Nord, la Seine-et-Marne, les Yvelines…

L'intérêt supérieur du budget prime encore et toujours sur celui de l'enfant et du public !

La réponse aux besoins de la population et des enfants en danger ou risque de danger ne peut pas être l'élément moteur avec des décisions politiques axées essentiellement sur la recherche de la rentabilité et la réduction des coûts.

DES PROFESSIONNEL·LE·S SACRIFIÉ·E·S

Pour les agents, ces amputations budgétaires entraînent suppressions de postes, gel des salaires, précarisation des personnels avec des assistantes familiales toujours contractuelles, dégradation des conditions de travail, dégradation de la qualité de la prise en charge des enfants et du public, souffrance au travail, perte de sens des missions…
Face à ce constat alarmant, C'est tous ensemble que nous nous ferons entendre le 4 juillet !
Refusons ces politiques mortifères
Nous revendiquons une solidarité nationale organisée par un service public de qualité disposant de moyens financiers et humains suffisants afin de protéger tous les enfants et publics des services sociaux et médico-sociaux.
Loi Fonction publique, réforme annoncée de l'ordonnance 1945, loi sur l'aide à l'enfance du 19 mai 2019, réforme des modes d'accueil… Il s'agit d'une même logique de casse du service public et du statut des agents. Nous exigeons le retrait de ces lois et projets et appelons à la convergence des luttes pour y parvenir. Nous appelons les collègues à débattre des mobilisations nécessaires lors d'assemblées générales et à se syndiquer.

FÉDÉRATION CGT DES SERVICES PUBLICS > 263 RUE DE PARIS > CASE 547 > 93515 MONTREUIL CEDEX • fdsp@cgt.fr • www.cgtservicespublics.fr

POUR DES SERVICES ET ÉTABLISSEMENTS SOCIAUX, MÉDICO-SOCIAUX ET DE PROTECTION DE L'ENFANCE DE QUALITÉ

TOUTES, TOUS EN GRÈVE ET MANIFESTATION LE 4 JUILLET 2019

La CGT affirme que la réponse aux besoins sociaux et à l'intérêt général passe par les revendications suivantes, tant sur le plan local que national :

✔ Un secteur social et médico-social adossé à un service public fort, exercé par des agents publics, seule alternative à la marchandisation du secteur ;

✔ Un accès universel aux services et établissements médico-sociaux avec un développement de l'offre de service à hauteur des besoins réels ;

✔ Des moyens humains et financiers nécessaires, afin de garantir à la fois le maintien et le développement d'un dispositif de qualité et la mise en œuvre à égalité de droit sur tout le territoire des missions de service public, pour tout le secteur social et médico-social dont celui de la Protection de l'enfance ;

✔ L'intégration des assistantes familiales dans la fonction publique territoriale comme agent titulaire avec la revendication CGT d'un salaire de 2 220 € correspondant au niveau de qualification CAP ou BEP (non compris les indemnités dues pour l'enfant) soit 1,2 fois le salaire minimum revendiqué de 1 850 € ;

✔ La correction des inégalités liées au genre du métier avec la revalorisation des rémunérations de la filière sociale et médico-sociale composée essentiellement de femmes.

La fédération CGT des Services publics appelle les professionnel·le·s du secteur à se mobiliser massivement le 4 juillet 2019 et à participer aux rassemblements et manifestations qui auront lieu à Marseille comme partout en France devant les conseils départementaux, préfectures… pour faire entendre nos revendications.

PROTECTION DE L'ENFANCE, TRAVAIL SOCIAL : PROFESSIONNELS SACRIFIÉS, ENFANTS ET PUBLIC EN DANGER

UN PRÉAVIS DE GRÈVE A ÉTÉ DÉPOSÉ PAR LA FÉDÉRATION CGT DES SERVICES PUBLICS

j'adhère !

Nom :..... Prénom :.....

Adresse :.....

.....

Code postal :.....Ville :.....

Tél. :.....Courriel :..... @.....

Collectivité employeur : .....

Fédération CGT des Services publics
Case 547 - 263, rue de Paris - 93515 Montreuil Cedex
Tél. : 01 55 82 88 20 — Email : fdsp@cgt.fr | Site Internet : www.cgtservicespublics.fr

Pour te syndiquer en ligne, scanne le Flashcode !